

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2016

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

LUNDI 20 JUIN 2016

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure
COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- Sciences sociales et politiques pages numérotées de 9/14 à 10/14
- Économie approfondie pages numérotées de 11/14 à 14/14.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quelles sont les difficultés des États membres de l'Union économique et monétaire pour coordonner leurs politiques conjoncturelles ?

DOCUMENT 1

Indicateurs pour sept pays de la zone euro

| | Taux de croissance du PIB en volume en 2014 (en %) | Solde public* en 2014 (en % du PIB) | Dette publique en 2014 (en % du PIB) | Poids des prélèvements obligatoires en 2013 (en % du PIB) | Poids des dépenses publiques en 2013 (en % du PIB) |
|-----------|--|-------------------------------------|--------------------------------------|---|--|
| Zone euro | 0,9 | -2,4 | 91,9 | 41,2 | 49,4 |
| Allemagne | 1,6 | 0,7 | 74,7 | 39,6 | 44,3 |
| Irlande | 4,8 | -4,1 | 109,7 | 30,3 | 40,7 |
| Grèce | 0,8 | -3,5 | 177,1 | 37,1 | 60,1 |
| Espagne | 1,4 | -5,8 | 97,7 | 33,2 | 44,3 |
| France | 0,2 | -4,0 | 95,0 | 47,3 | 57,0 |
| Italie | -0,4 | -3,0 | 132,1 | 43,4 | 50,9 |
| Portugal | 0,9 | -4,5 | 130,2 | 37,6 | 50,1 |

Source : d'après Eurostat, 2015.

* Le solde public représente la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques.

DOCUMENT 2

Le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) a été adopté au Conseil européen d'Amsterdam en juin 1997. [...]

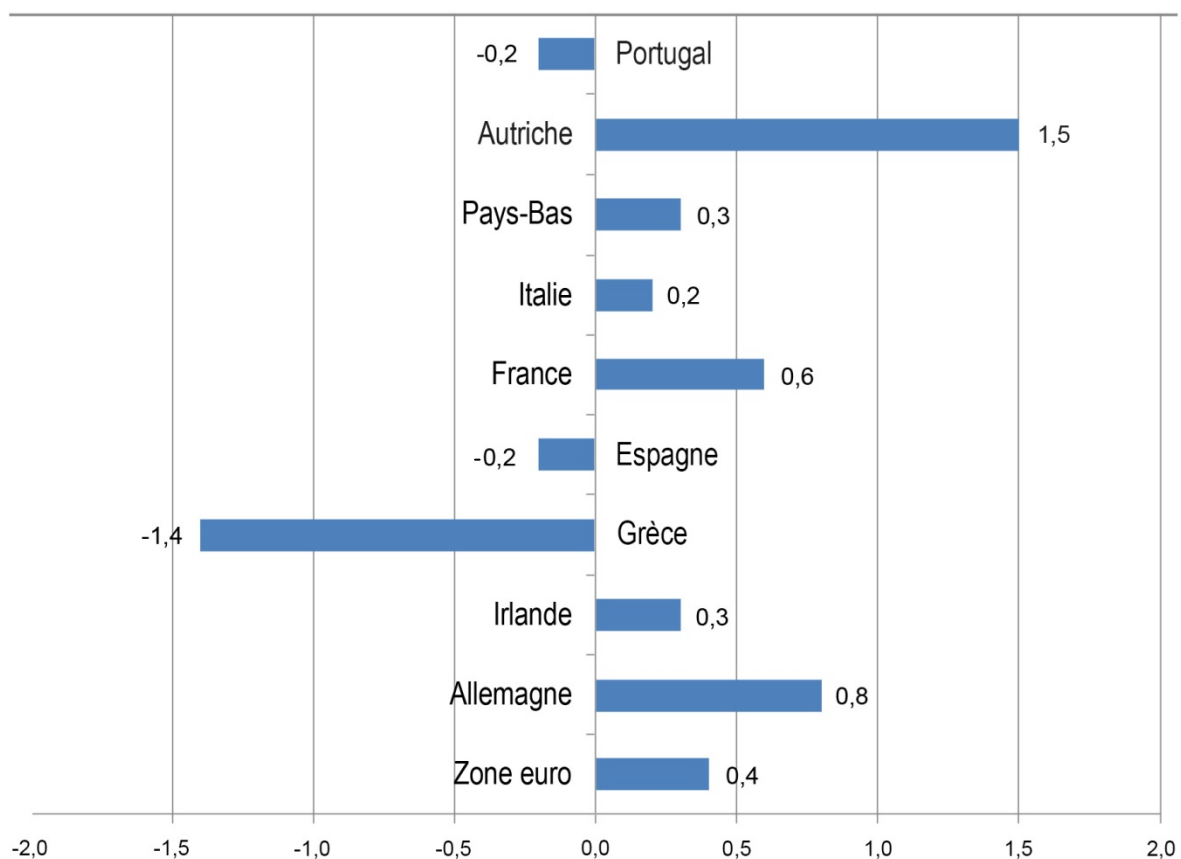
Le PSC comporte deux types de dispositions :

- La surveillance multilatérale, disposition préventive : les États de la zone euro présentent leurs objectifs budgétaires à moyen terme dans un programme de stabilité actualisé chaque année. Un système d'alerte rapide permet au Conseil ECOFIN, réunissant les ministres de l'Économie et des Finances de l'Union, d'adresser une recommandation à un État en cas de dérapage budgétaire.
- La procédure des déficits excessifs, disposition dissuasive. Elle est enclenchée dès qu'un État dépasse le critère de déficit public fixé à 3 % du PIB, sauf circonstances exceptionnelles. Le Conseil ECOFIN adresse alors des recommandations pour que l'État mette fin à cette situation. Si tel n'est pas le cas, le Conseil peut prendre des sanctions : dépôt auprès de la Banque Centrale Européenne qui peut devenir une amende (de 0,2 à 0,5 % du PIB de l'État en question) si le déficit excessif n'est pas comblé.

Source : www.vie-publique.fr.

DOCUMENT 3

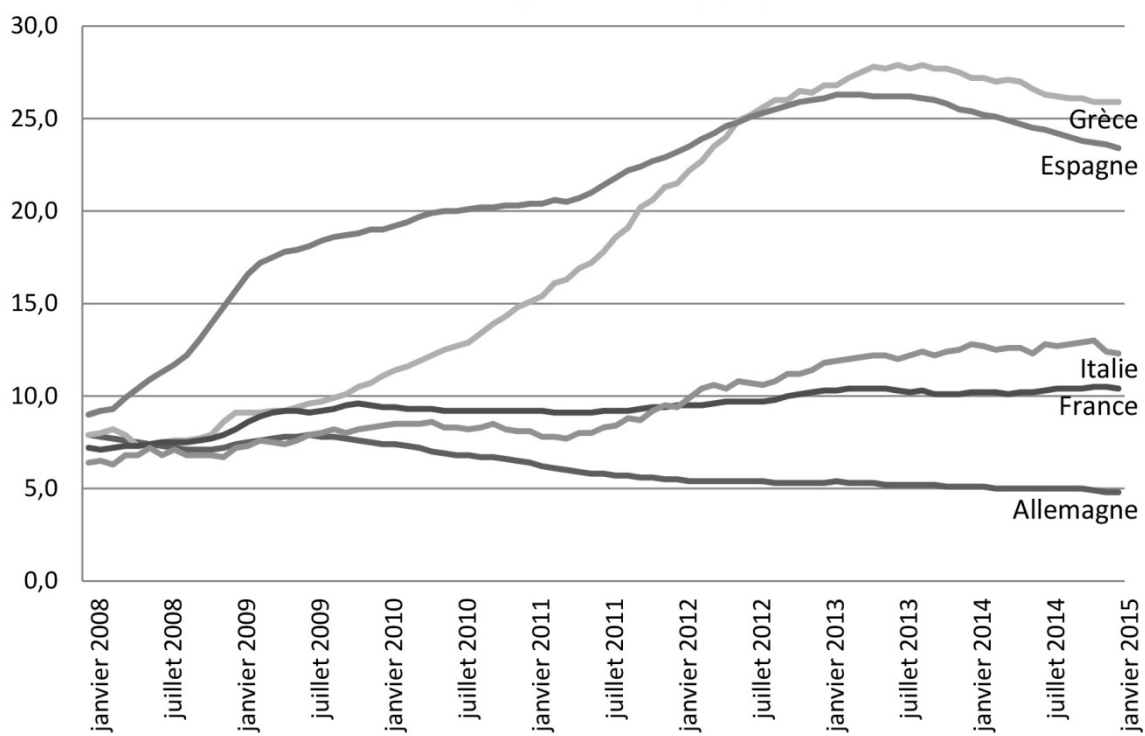
Taux d'inflation dans la zone euro en % pour l'année 2014



Source : d'après Eurostat, 2015.

DOCUMENT 4

Taux de chômage dans cinq pays de la zone euro
(en % de la population active)



Source : d'après Eurostat, 2015.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

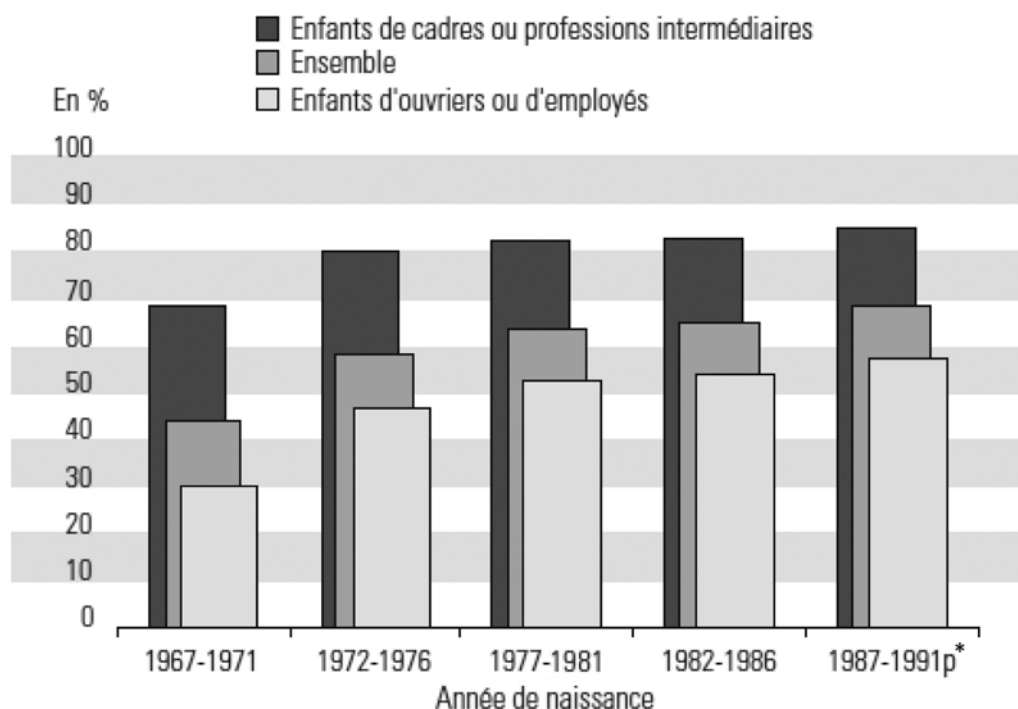
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Présentez un des mécanismes expliquant les fluctuations économiques.
(3 points)
2. Distinguez, à partir d'un exemple, la mobilité observée de la fluidité sociale.
(3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous montrerez les évolutions qu'il met en évidence en matière d'obtention du baccalauréat.

Taux d'obtention du baccalauréat selon la génération et l'origine sociale



*1987-1991p : données provisoires.

Lecture : Parmi les jeunes nés de 1987 à 1991, 85 % de ceux dont le père est cadre ou profession intermédiaire sont bacheliers, contre 57 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Champ : France métropolitaine.

Source : *L'état de l'école*, Ministère de l'Education nationale, 2014.

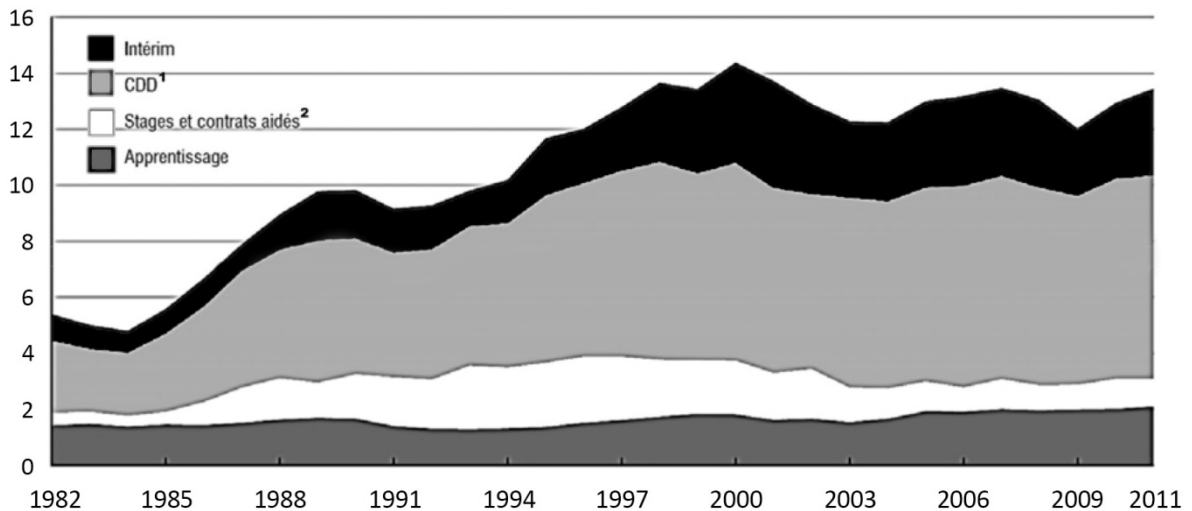
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les évolutions de l'emploi fragilisent le lien entre travail et intégration sociale.

DOCUMENT 1

Part des formes particulières d'emploi dans l'emploi salarié du privé (en %)



Champ : France métropolitaine, salariés du privé.

Source : enquêtes Emploi, INSEE, 2014.

1. Contrat à Durée Déterminée.

2. Contrats aidés : contrats de travail pour lesquels les employeurs bénéficient d'aides qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, de suppressions de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation.

DOCUMENT 2

Taux de chômage et part des emplois à temps partiel (en %)

| | 1983 | 1993 | 2003 | 2013 |
|--|------|------|------|------|
| Taux de chômage (en %) | | | | |
| Hommes | 5,5 | 8,5 | 7,4 | 10,0 |
| Femmes | 8,8 | 11,1 | 9,0 | 9,7 |
| Ensemble | 6,9 | 9,6 | 8,1 | 9,8 |
| Part des emplois à temps partiel (en %) | | | | |
| Hommes | 3,0 | 4,6 | 5,6 | 7,2 |
| Femmes | 19,8 | 26,1 | 29,9 | 30,6 |
| Ensemble | 9,9 | 14,1 | 16,8 | 18,4 |

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans et plus.

Source : INSEE, 2015.

DOCUMENT 3

En termes [...] d'embauches réalisées au cours d'une année, les contrats dits « atypiques¹ » sont aujourd'hui largement dominants. En fait, non seulement le volume d'emploi par rapport à la population active a changé mais aussi – et peut-être surtout – la forme de la relation d'emploi – plus flexible et plus précaire – et le rapport au travail exigeant plus d'autonomie, d'adaptabilité et de mobilité des salariés. Le développement de la concurrence internationale et les externalisations² au sein des grands groupes ont conduit à un appauvrissement de la condition des salariés peu ou pas qualifiés, en volume d'emploi mais aussi du point de vue des conditions de travail. [...] Trois facteurs principaux peuvent être dégagés pour expliquer le développement et la persistance de cette pauvreté laborieuse : le développement des bas salaires horaires, les faibles durées du travail et les emplois instables. [...]

Le nombre de travailleurs pauvres augmente désormais très rapidement. Leur nombre est passé de 1,55 million en 2003 à 1,89 million en 2006, sans doute plus de 2 millions aujourd'hui. Les travailleurs pauvres [proviennent], pour l'essentiel, de l'augmentation de la pauvreté depuis 2004 (de 12,7 % à 13,2 % de la population). Ils sont concentrés dans certains secteurs : hôtellerie, restauration, commerce, nettoyage. Ils sont beaucoup plus significativement embauchés par le biais des agences d'intérim que les autres salariés et sont, en grande majorité, dans des emplois à temps partiel ou dans des emplois de courte durée, ou les deux. [...] Les femmes [...] occupent la plupart des emplois offrant de faibles rémunérations.

Source : « Nouveaux pauvres, nouvelles politiques », Nicolas DUVOUX, *Politiques sociales et familiales*, juin 2011.

1. Contrats atypiques : toutes les formes de contrats de travail qui ne correspondent pas à un emploi à durée indéterminée à temps plein (par exemple : temps partiel, intérim, etc.)

2. L'externalisation consiste, pour une entreprise, à transférer une partie de ses activités vers une autre entreprise.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

**Montrez que les groupes d'intérêt peuvent contribuer
au fonctionnement de la démocratie actuelle.**

DOCUMENT

À la différence des partis politiques, les groupes d'intérêt ne cherchent pas à exercer directement le pouvoir politique par la conquête des suffrages, mais à faire valoir certains intérêts auprès des pouvoirs publics. À la différence des mouvements sociaux, les groupes d'intérêt disposent d'une organisation relativement stable et pérenne*, avec une marque identifiable (Amnesty International), un sigle, des statuts indiquant leur raison d'être [...], et des représentants qui parlent et agissent au nom de leurs adhérents, et plus généralement du groupe et de ses intérêts. Mais les groupes d'intérêt se rapprochent des partis politiques et des mouvements sociaux en ce qu'ils cherchent à représenter un groupe social, une catégorie socioprofessionnelle ou une fraction mobilisée de la société défendant des idéaux ou des intérêts économiques [...]. L'existence de tels groupements est souvent dénoncée par les professionnels de la politique et les agents de l'État : ces organisations défendant des intérêts particuliers s'opposeraient à une vision de la politique comme activité publique au service de l'intérêt général, bref comme activité désintéressée. [...]

Le triple travail de mobilisation, d'organisation et de représentation qu'ils effectuent est essentiel : d'une part, il permet de trouver les moyens idéologiques, financiers et sociaux pour rassembler les membres du groupe au-delà des différences et des concurrences [...] ; d'autre part, ce travail assure la mise en place d'une structure permanente offrant aux membres du groupe un ensemble de services (données économiques, informations professionnelles, conseils juridiques) mobilisables dans leur activité professionnelle et dans leur action de défense. [...]

Les enquêtes [...] montrent que les groupes d'intérêt utilisent, simultanément ou alternativement, une très grande variété d'actions, sans qu'il soit vraiment pertinent de distinguer les formes protestataires des formes moins spectaculaires. [...] Les organisations non gouvernementales savent aussi « monter un dossier », argumenter et rédiger des amendements parlementaires, et les associations d'industriels n'ont pas attendu l'invention des sondages d'opinion pour interpeller l'opinion.

*Source : Nouveau manuel de science politique,
Antonin COHEN, Bernard LACROIX, Philippe RIUTORT, 2010.*

* Pérenne : durable.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez que la socialisation joue un rôle dans la formation des comportements politiques.

DOCUMENT 1

La famille fixe les premiers repères politiques, et parfois pour longtemps. Nos parents ne sont pas sans compter dans la fabrique de nos choix politiques. Et l'histoire familiale, en ce domaine, est faite de davantage de ralliements que de ruptures. Une certaine continuité idéologique façonne la chaîne des générations. Les changements de camp entre la gauche et la droite [...] ne concernent qu'une minorité. [...]

L'accord renforce la cohésion sociale, assure une appartenance commune [...]. La mémoire familiale, dans cette volonté de ralliement, joue un rôle essentiel. Elle a une fonction explicite de transmission. [...] Être de gauche ou de droite comme ses parents donne non seulement la possibilité de s'inscrire dans une filiation, mais aussi de revendiquer celle-ci doublement, à la fois sur la scène publique et dans son monde privé [...].

Si l'on se dispute, au moins ne faudra-t-il pas se départir* d'un socle commun de valeurs qui lui ne peut être remis en cause.

Source : *Toi, moi et la politique*, Anne MUXEL, 2008.

* Se séparer de quelque chose, y renoncer, l'abandonner.

DOCUMENT 2

Question : « Lorsqu'une discussion politique s'envenime à table en famille et que vous n'êtes pas d'accord avec ce qui est dit, que faites-vous le plus souvent ? »

| | |
|---|------|
| Vous continuez la discussion pour défendre vos idées mais sans aller jusqu'à vous fâcher. | 37 % |
| Vous continuez la discussion pour défendre vos idées même si cela doit vous conduire à vous fâcher. | 8 % |
| Vous changez de sujet. | 51 % |
| Vous quittez la table. | 3 % |
| Ne se prononce pas. | 1 % |

Étude réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : « Famille, amour, amis et politique », CEVIPOF, juin 2011.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Pourquoi la politique de la concurrence est-elle nécessaire ?

DOCUMENT 1

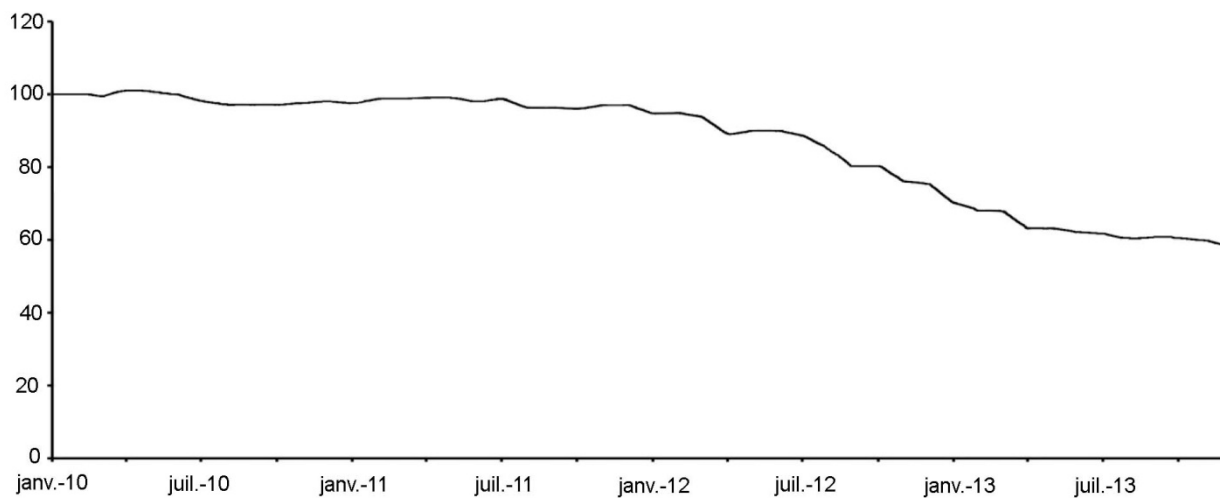
La Commission a constaté que les opérateurs de téléphonie mobile facturaient trop cher les appels provenant des réseaux des autres opérateurs [...]. En 2009, elle a ordonné aux régulateurs européens des télécommunications de veiller à ce que ces tarifs de connexion soient basés sur leur coût réel. L'objectif était d'éliminer les distorsions de prix entre les opérateurs dans l'ensemble de l'Union européenne (c'est-à-dire les variations de prix ne pouvant se justifier par des différences de coûts, de réseaux ou de caractéristiques nationales), de baisser les prix des appels vocaux [...], et de permettre ainsi aux entreprises et aux consommateurs de réaliser au moins 2 milliards d'euros d'économies d'ici 2012. Ces variations de prix profitaient principalement aux grosses entreprises de téléphonie mobile déjà établies, au détriment des opérateurs plus modestes et des opérateurs de lignes fixes, et décourageaient l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché. Elles empêchaient également des investissements essentiels, par exemple pour passer aux réseaux internet à haut débit, et nuisaient au développement de services novateurs, comme les produits intégrant la téléphonie fixe et mobile et les offres téléphoniques groupées à prix compétitifs.

Source : Commission européenne (www.ec.europa.eu).

DOCUMENT 2

Évolution du prix des forfaits et cartes prépayées de téléphonie mobile (en indice)

base 100 en janvier 2010



Source : Autorité de régulation des communications téléphoniques (www.arcep.fr), 2014.

| |
|--|
| ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie |
|--|

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

La globalisation financière a-t-elle supprimé l'intermédiation financière ?

DOCUMENT 1

Dans les années 1980, tous les pays industrialisés connaissent un déclin de la finance intermédiée au profit de la finance directe.

[...]

Le mouvement de désintermédiation a toutefois été contrebalancé par deux tendances : l'apparition de nouveaux intermédiaires financiers (les investisseurs institutionnels*) et l'affirmation de la présence des banques sur le marché des titres. C'est donc plus précisément à un mouvement de désintermédiation / réintermédiation qu'on a assisté.

[...]

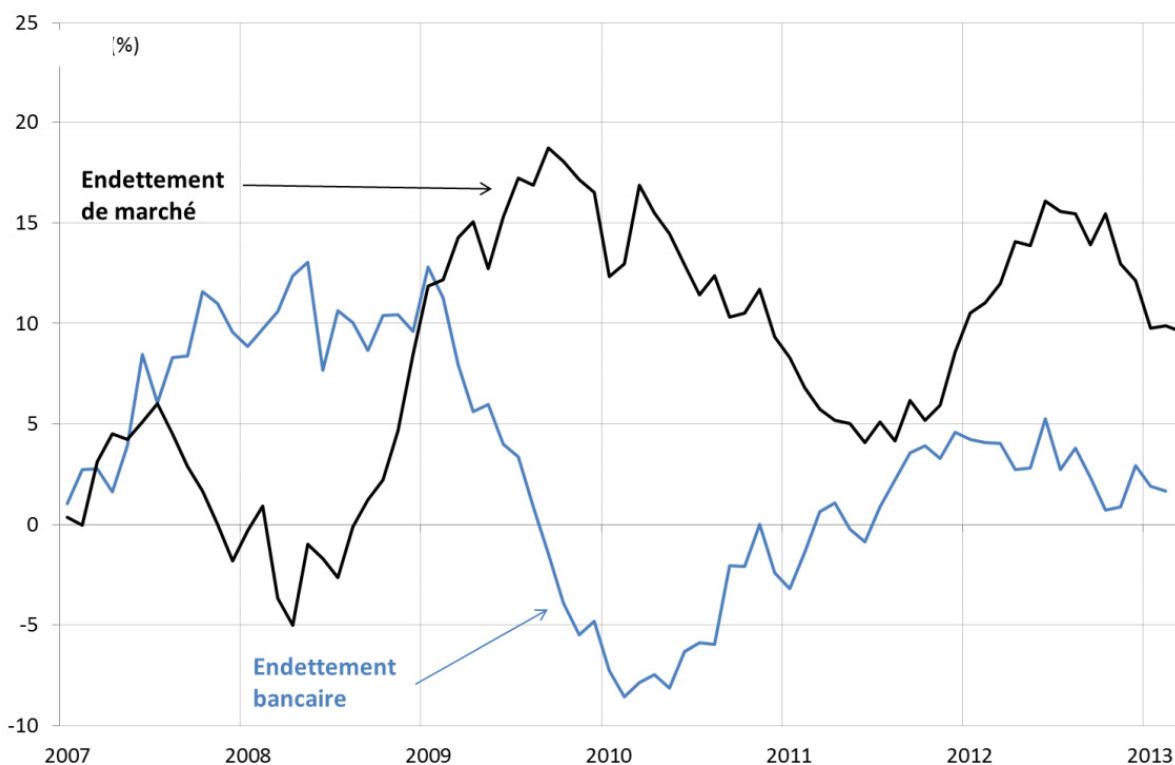
Le processus de « désintermédiation » correspond surtout à un déplacement du champ d'activité des intermédiaires financiers. Au-delà du phénomène de désintermédiation, une nouvelle forme d'intermédiation a pris place, dans un environnement caractérisé par une formidable croissance des activités de marché. En effet, l'ouverture et le décloisonnement des marchés ont certes provoqué un déclin relatif des crédits, mais, parallèlement, ils ont aussi offert aux banques un vaste champ d'investissements, les autorisant à intervenir davantage dans le financement de l'économie par achat de titres sur les marchés.

Source : « Trente ans de mutation financière », Nicolas COUDERC,
Cahiers français, n° 357, juillet-août 2010.

* Organismes qui collectent l'épargne et la placent sur les marchés.

DOCUMENT 2

Financement des grandes entreprises françaises par type d'endettement (taux de croissance, en glissement annuel*, %)



Source : *L'évolution du financement des entreprises depuis 2007*,
Direction générale du Trésor, 23 septembre 2013.

* Chaque point de la courbe représente le taux de croissance depuis les 12 derniers mois.
Exemple : en janvier 2009, le financement des grandes entreprises françaises par recours à l'endettement sur les marchés était de 10% supérieur à ce qu'il était en janvier 2008.